



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt sur les revenus de 2023

Avis d'impôt établi en 2024

AVIS_IR_RG



2D-DOC

La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impôts.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL
77176 SAVIGNY LE TEMPLE

Vos références

Numéro fiscal (C) : 18 18 057 175 424

Référence de l'avis : 24 77 A700203 38

Adresse d'imposition au 01/01/2024 :

3E ETAGE BATIMENT A
8 RUE PARC DE L EPINETTE

77170 BRIE COMTE ROBERT

Numéro FIP : 770 24 65 3532858789 4 A

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 22/07/2024

Date de mise en recouvrement : 31/07/2024

Identifiant service : 77016

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques
horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP MELUN
SAID SAVIGNY LE TEMPLE
40 AVENUE LOUISE MICHEL

77176 SAVIGNY LE TEMPLE

* (service gratuit + coût de l'appel)

PEREIRA-PINTO CRISTINA
3E ETAGE BATIMENT A
8 RUE PARC DE L EPINETTE
77170 BRIE COMTE ROBERT

Somme qui vous est remboursée

202,00 €

Vous n'avez plus rien à payer au titre des revenus de 2023.

Vous serez remboursé par virement le 31/07/2024

sur le compte bancaire suivant :

FR38 1001 1000 207X XXXX XXX5 A21

Identifiant de la banque : PSSTFRPPCNE

Émetteur du virement :

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Revenu fiscal de référence :

23 206

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal : 18 18 057 175 424

Déclarant 1 - Nom de naissance : PEREIRA PINTO

Impôt sur les revenus de 2023

Feuillet n° : 1 / 2

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
				1,00
Détail des revenus		Déclar. 1		Total
Salaires.....		22099		
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....		0		
Prime de partage de la valeur non exonérée.....		0		
Total des salaires et assimilés ²		22099		
Déduction 10% ou frais réels.....	-	2210		
Salaires, pensions, rentes nets.....		19889		19889
Revenu brut global.....				19889
Revenu imposable.....				19889
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				945
Décote.....				- 445
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				500
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2023 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2023 dû ⁵³ :				500
Retenue à la source prélevée en 2023 par vos verseurs de revenus :				- 702
Solde d'impôt sur les revenus 2023 :.....				- 202
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE				202
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				23206
Revenus exonérés				
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	Déclar. 1		
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	3086		
Prime de partage de la valeur.....	Déclarée	2777		
Prime de partage de la valeur.....	Nette	600		
		540		
LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE				

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de :

Plafond total de 2022.....	Déclar. 1 16394
Plafond non utilisé pour les revenus de 2021.....	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 4114
Plafond calculé sur les revenus de 2023.....	+ 4399
Plafond pour les cotisations versées en 2024.....	= 16741

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024

Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable

Taux pour le foyer	2,30%
--------------------	-------

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition.....	2,51%
-------------------------------------	--------------

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus de votre foyer fiscal déclarés pour 2023 est taxé.

Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source, car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition.....	11,00%
--	---------------

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2023 les revenus déclarés de votre foyer fiscal.